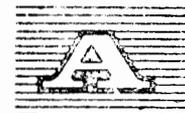


NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/34/813
10 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Points 45 et 98 de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Incidences administratives et financières des projets de résolution
B et E recommandés par la Première Commission (A/34/755, par. 18)

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Ali Ben-Said KHAMIS (Algérie)

1. A sa 75^{ème} séance, le 10 décembre 1979, la Cinquième Commission, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, a examiné les états présentés par le Secrétaire général (A/C.5/34/60, A/C.5/34/69) concernant les incidences administratives et financières des projets de résolution B et E recommandés par la Première Commission (A/34/755, par. 18) ainsi que le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/34/7/Add.15).

2. Les observations faites par les délégations au cours de l'examen par la Commission de cette question sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/34/SR.75).

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. Sans qu'il soit procédé à un vote, la Cinquième Commission a décidé d'informer l'Assemblée générale que, si elle adoptait les projets de résolution B et E recommandés par la Première Commission (A/34/755, par. 18), il faudrait ouvrir au chapitre 2 B du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 un crédit supplémentaire de 187 900 dollars. Le coût des services de conférence correspondants serait examiné ultérieurement, dans le cadre de l'état récapitulatif des coûts des services de conférence pour 1980.

4. Les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Sierra Leone et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont pris la parole pour expliquer leur vote.